



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Industrie et commerce extérieur : budget

Question écrite n° 63561

Texte de la question

M Jean-Paul Virapoulle demande à M le ministre de l'industrie et du commerce extérieur de lui indiquer pour quels motifs et argumentations les crédits de son ministère en faveur des DOM passent de 142,167 MF en 1992 à 26,389 MF en 1993 (soit une baisse de 81,44 p 100, selon l'état récapitulatif de l'effort budgétaire et financier consacré aux départements et aux collectivités territoriales d'outre-mer tel qu'annexe au projet de loi de finances pour 1993).

Texte de la réponse

Reponse. - En réponse à l'honorable parlementaire, il est précisé que la baisse apparente des crédits consacrés par le ministère de l'industrie et du commerce extérieur aux DOM, telle qu'elle apparaît dans le rapport jaune pour 1993, est le résultat d'une erreur d'impression. Le tableau ci-dessous présente les crédits réels, prévus dans les documents budgétaires du ministère pour les départements de Guyane, Réunion, Martinique, Guadeloupe et les collectivités territoriales de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon (en milliers de francs) : Voir tableau dans le JO no 04 (année 1993). Ce tableau montre la progression constante de l'effort du ministère en faveur des DOM (+ 56 p 100 en deux ans). Il se traduit principalement par la construction de centres d'essais de véhicules dans les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement à la Martinique et à la Réunion (programme lancé en 1992) ainsi qu'à la Guadeloupe (prévu en 1993).

Données clés

Auteur : [M. Virapoulle Jean-Paul](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63561

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : industrie et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 1992, page 4965